



Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 24

Dont pouvoirs : 5

Votes pour : 20

Votes contre : 3

Abstentions : 1

Date de la convocation : 03/04/2024

Date d'affichage : 18/04/2024

Certifié exécutoire par réception en
Sous-Préfecture de Limoux le:**17 AVR. 2024**

L'an **deux mil vingt quatre, le dix avril, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, M. Jacques SIMON, Mme Nicole GIMENEZ, M. Kees WIELENGA, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Nathalie REBELLE, M. Stéphane PEILLE, Mme Janine CASTEL, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Étaient absents excusés : Mme Ineke FLOODGATE, M. Charles ROUGER, Mme Véronique FERNANDEZ, Mme Christine BINDER, M. Sébastien AMOUROUX, Mme Martine DAFFOS, M. Denis DEZARNAUD.

Étaient absents non excusés : M. Thierry CAUSSE.

Procurations : Mme Ineke FLOODGATE en faveur de M. Jean POLY, M. Charles ROUGER en faveur de M. Jacques SIMON, Mme Christine BINDER en faveur de M. Jacques MANDRAU, M. Sébastien AMOUROUX en faveur de Mme Nadia PARACHINI, M. Denis DEZARNAUD en faveur de Mme Amandine MORENO.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2024-038**

Domaine : 7.1 - Décisions budgétaires

OBJET : BUDGET PHOTOVOLTAIQUE : Vote du BP 2024.

Le projet du Budget Primitif 2024 qui est soumis à votre examen traduit les résultats suivants :

	CA 2023	RAR 2023	BP 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	9.529,37		9.756,00
RECETTES	33.015,07		36.485,70
Résultat de fonctionnement	+ 23.485,70		+ 26.729,70
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	46.911,66		85.117,05
RECETTES	95.715,71	28.557,49	85.117,05
Résultat d'investissement	+ 48.804,05		
RESULTAT GLOBAL	+ 72.289,75		

Commentaires par chapitre et par section selon le tableau ci-dessous.

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT :

A – DEPENSES :

Chap. 011	Le prévu de 800,00 € a trait à des dépenses diverses.
Chap. 66	Le prévu de 1.200,00 € a trait au paiement de l'intérêt de l'annuité d'emprunt.
Chap. 042	Le prévu de 7.756,00 € a trait à la dotation aux amortissements des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en recettes d'investissement au chapitre 040.

B – RECETTES :

Chap. 70	Le prévu de 13.000 € a trait aux produits des ventes d'électricité.
Chap.002	Le prévu de 23.485,70 € représente la reprise du résultat de la section de fonctionnement de 2023.

Le budget primitif 2024 est présenté en sur équilibre en section de fonctionnement.

II- SECTION D'INVESTISSEMENT :

A – DEPENSES :

Chap. 16	Le prévu de 12.500,00 € a trait au paiement du capital de l'annuité d'emprunt.
Chap. 21	Le prévu 72.617,05 € qui permet d'équilibrer la section de fonctionnement. Ce montant est affecté en dépenses d'investissement pour le financement d'immobilisations.

B – RECETTES :

Chap. 001	Le prévu de 48.804,05 € représente la reprise du résultat de la section d'investissement de 2023.
Chap.013	Le prévu de 28.557 € a trait au solde de la subvention de la DETR pour la création d'ombrières (RAR 2023)
Chap. 040	Le prévu de 7.756,00 € a trait à l'amortissement des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en dépenses de fonctionnement au chapitre 042.

A cet effet, M. Le Président propose au Conseil Municipal :

1. D'approuver par section et par chapitre le Budget Primitif 2024.
2. D'autoriser M. Le Président à entreprendre toute démarche et signer tout document visant à la réalisation de cette opération.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à la MAJORITE des voix exprimés par 20 voix POUR et 3 CONTRE (MM EL HABCHI, PEILLE, MME REBELLE) et 1 ABSTENTION (M. ROQUEFORT).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

PHOTOVOLTAIQUE

Libellés	BP 2023	CA 2023	RAR 2023	BP 2024
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	34 614,41	9 529,37		9 756,00
Chap.002 - Déficit antérieur	-			
Chap. 011 - Charges à caractère général	25 558,41	546,57		800,00
Chap. 65 - Autres charges de gestion courante	50,00	-		
Chap. 66 - Charges financières	1 250,00	1 227,20		1 200,00
Chap.023 - Virement de la section d'investissement				
Chap. 042 Dotations aux amortissements	7 756,00	7 755,60		7 756,00
Recettes	34 614,41	33 015,07		36 485,70
Chap.70 - Vente de produits	15 000,00	13 400,66	-	13 000,00
Chap.002 Résultat antérieur	19 614,41	19 614,41	-	23 485,70
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		23 485,70		26 729,70
INVESTISSEMENT				
Dépenses	124 273,60	46 911,66	-	85 117,05
Chap.001 Déficit antérieur	34 810,46	34 810,46	-	
Chap.16 Emprunts et dettes	12 200,00	12 101,20		12 500,00
Chap.21 - Immobilisations corporelles	77 263,14	-		72 617,05
Recettes	124 273,60	95 715,71	28 557,49	85 117,05
Chap.001 Résultat antérieur				48 804,05
Chap. 10 Dotations, fonds divers				
Chap.13 - Subventions d'investissement	116 517,60	87 960,11	28 557,49	28 557,00
Chap.021 - Virement de la section de fonctionnement				
Chap.040 - Amortissements des immobilisations	7 756,00	7 755,60		7 756,00
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		48 804,05	28 557,49	-
RESULTAT GLOBAL		72 289,75		

La Secrétaire de séance,

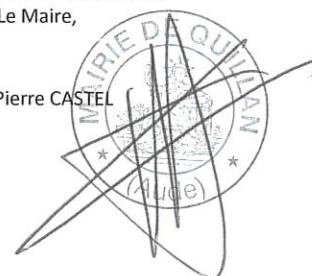


Mme Nadia PARACHINI.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

M. Pierre CASTEL



2024-038**Identifiant FAST :** ASCL_2_2024-04-17T16-33-56.00 (MI252440833)**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20240417-2024-038-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** BUDGET PHOTOVOLTAIQUE : Vote du BP 2024**Date de décision :** Apr 17, 2024 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :**
7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.1. FINANCES LOCALES**Identifiant unique de l'acte
antérieur :****Acte :** [MA-DEL-2024-038.PDF](#)**Préparé**

Date 17/04/24 à 16:33

Par JORDAN Edouard**Transmis**

Date 17/04/24 à 16:33

Par JORDAN Edouard**Accusé de réception**

Date 17/04/24 à 16:38